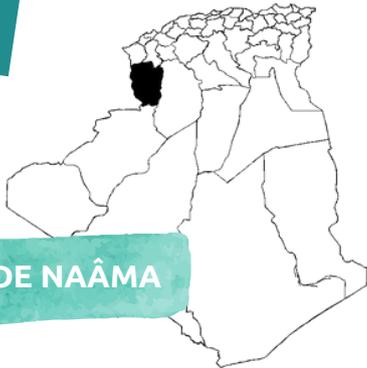




**RETOUR
D'EXPÉRIENCE
CONCERTATION**

WILAYA DE NAÂMA

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION



DATE DE CRÉATION : 2018

LOCALISATION : Aïn Sefra, Wilaya de Naâma

SECTEUR : Protection de l'environnement

L'association Terre verte est une association communale créée en 2018 suite à une initiative de cadres locaux écologistes d'Aïn Sefra. Elle agit pour la préservation du patrimoine naturel et la promotion de la coopération et la solidarité sociale durable.

“ Nous voulons créer des ponts entre un environnement sain et l'épanouissement scolaire ”



HOUARI MRIN
Directeur d'établissement

PRÉSENTATION DU PROJET ET ENJEUX DE LA CONCERTATION

Les habitant-es des villes du Sud ont le sentiment d'être mis à l'écart et d'être moins considéré-es en comparaison aux villes du Nord. Les établissements scolaires dans le Sud peuvent parfois ressembler à des « prisons pour enfants ». C'est ainsi que le projet « Protection de l'environnement par la création de parcs de diversité écologique dans les établissements scolaires » est né, en partenariat avec plusieurs acteurs importants de la région, dans le but de créer des écoles écologistes modèles. Le projet a été mené sur 3 établissements scolaires (primaire, collège et lycée) pour toucher des enfants de différentes tranches d'âges et les impliquer dans la préservation de leurs établissements et de l'environnement qui les entoure. Les activités du projet ont permis de :

- Former les membres de l'association
- Impliquer les parents d'élèves dans la vie de l'établissement scolaire
- Accroître la reconnaissance de l'association (appelée à siéger à l'assemblée wilayale pour l'environnement)
- Planter de nouveaux arbres

ACTEURS MOBILISÉS

- ➔ DIRECTION DE L'ÉDUCATION
- ➔ ASSOCIATIONS LOCALES
- ➔ DIRECTION DES FORETS
- ➔ MAISON DE L'ENVIRONNEMENT
- ➔ AUTORITÉS LOCALES (WALI ET CHEF DE DAIRA)
- ➔ ETABLISSEMENTS SCOLAIRE
- ➔ DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
- ➔ ELUS LOCAUX (APC ET APW)
- ➔ PROTECTION CIVILE
- ➔ DIRECTION DE L'OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT
- ➔ CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE
- ➔ PARENTS D'ÉLÈVES
- ➔ PROTECTION CIVILE
- ➔ ENTREPRENEURS

LE DÉROULEMENT DE L'EXPIÉRIENCE DE CONCERTATION PAR ÉTAPE

1. Choix des établissements
2. Dialogue avec les directeurs d'établissements
3. Autorisation de la direction de l'éducation
4. Partenaires économiques
5. Rencontre avec l'APC
6. Création du club vert
7. Rénovation de l'école

DIFFICULTÉS DE LA CONCERTATION

- Mesurer l'impact de la sensibilisation environnementale avec les parents
- Faible mobilisation des bénévoles
- Climat non favorable à tous les types de plantation
- Lenteur administrative pour appliquer les promesses faites par les autorités
- Indisponibilité de certains responsables
- Faibles moyens financiers
- Dispersion entre les trois établissements scolaires

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Une bonne prévision budgétaire
- Motivation des membres (Directeur d'établissements dynamiques)
- Travailler sur un nombre d'activités et bénéficiaires réduits
- S'appuyer sur une dynamique multi acteurs en impliquant un maximum des parties prenantes
- Choisir les écoles en concertation avec les autres parties prenantes
- Définir précisément les objectifs
- Faire appel aux personnes influentes sur le territoire

L'objet de la collaboration multi-acteurs est la **réhabilitation des écoles** :

1. Le projet commence par une **concertation** entre les membres de l'association pour le choix des établissements scolaires. Le collège et le lycée ont été choisis en raison de la proximité des membres (un enseignant du lycée et le consultant de l'éducation du collège sont des membres de l'association). Pour l'école primaire, l'association a contacté le directeur d'établissement suite à un appel qu'il avait lancé sur les réseaux sociaux pour l'aider à améliorer la vie scolaire des enfants.
2. Des réunions de concertation avec les **directeurs d'établissements** ont été organisées, à raison de deux fois par semaine. Le dialogue reposait principalement sur des propositions pour embellir les lieux, ainsi que sur la meilleure façon de sensibiliser les jeunes aux problèmes environnementaux.
3. La **demande d'autorisation** auprès de la direction de l'éducation a facilement été obtenue.
4. L'association a fait appel à une entreprise de jardinage qui a participé au nettoyage et a offert des graines et des arbres aux établissements. Un entrepreneur proche de l'école a proposé une mise à disposition gratuite d'équipements de construction.
5. L'association s'est **approchée de l'APC** pour lui présenter le projet. Cette dernière a réagi positivement et a promis de soutenir le projet. Son implication a permis d'obtenir des **facilitations administratives** et d'approcher les directions locales. De plus, une aide matérielle a été apportée par l'APC (transport des matériaux, tracteur, peinture...)
6. L'APC a fait une mise en relation avec la maison de l'environnement qui a participé activement à la création d'un **club vert à l'école**.
7. Les efforts de tous les partenaires ont permis de **rénover** l'école avec l'aide de l'APW qui a couvert les dépenses restantes.